

maine, & depuis ce tems-là nous avons confié cette dignité à l'évêque Stanislas Siefertzeniewicz. Nous avons vu que ce réglemeut a mérité votre approbation, comme une chose avantageuse à l'Eglise, dans laquelle vous, puissant Souverain, avez été jugé digne d'occuper le premier poste. Ce qui fait connoître votre approbation, c'est la lettre écrite en votre nom au susdit évêque, dans laquelle vous lui recommandez de veiller sur les prêtres réguliers, qui sont du rit romain dans son diocèse, & d'en régler la conduite. Maintenant, l'étendue du pais & le nombre des habitans de la religion romaine nous a contraint d'ériger en archevêché de la même religion le diocèse de Mohilow, & les services que nous a rendus l'évêque Stanislas Siefertzeniewicz, ainsi que le zèle qu'il a témoigné pour le troupeau qui lui a été confié, ont fait tomber notre choix sur la personne, en conséquence de cela & en vertu de notre autorité suprême qui s'étend sur toutes les communautés & tous les états sans exception, lesquels se trouvent dans notre empire, nous avons conféré à cet évêque la dignité d'archevêque de Mohilow, & pour l'aider dans son travail, vu l'étendue de son diocèse, nous en avons nommé coadjuteur J. Benislawsky, chanoine du même diocèse, supérieur de Dunebourg, dont le mérite a fixé notre choix. »

« Comme nous connoissons votre façon de penser, puissant Souverain, nous ne doutons point, que notre soin pour le bien de l'Eglise romaine dans notre empire ne vous soit agréable, & nous sommes assurés que vous ne manquerez pas de contribuer de votre côté à l'accomplissement de nos desirs; & comme vous nous avez informés, que votre nonce près de S. M. le Roi & la sérénissime république de Pologne est muni de vos instructions pour les affaires de cette nature, nous avons ordonné au comte de Stackelberg, notre ambassadeur près de la même cour, de s'arranger avec lui concernant ce point